



Date de génération de ce justificatif : 30/07/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

LE RANOLIEN – Modification(s) de société

Référence : L025183

Départements de publication : Côtes d'Armor
Annonce légale publiée le 17 mai 2024 sur paysan-breton.fr
Evènement(s) : Modification(s) de société

LE RANOLIEN Société en commandite simple au capital de 52.700,89 euros Siège Social : Camping du Ranolien Ploumanac'H 22700 PERROS GUIREC 592 028 468 RCS SAINT BRIEUC Société Absorbante 1) Aux termes des décisions des Associés de la société DOMAINE DU MIDI, SCS au capital de 3.010.000 euros sise rue du Camping 85630 BARBÂTRE 833 581 903 RCS LA ROCHE SUR YON, société absorbée et des décisions des Associés de la société LE RANOLIEN, sus désignée en date du 26 avril 2024, il a été approuvé le projet de traité de fusion en date du 18 mars 2024 et constaté l'apport à titre de fusion par la société DOMAINE DU MIDI à la société LE RANOLIEN de la totalité de son actif à charge de la totalité de son passif soit un actif net apporté égal à 847.627 euros. La fusion a un effet rétroactif sur les plans comptable et fiscal au 1er novembre 2023. 2)Augmentation de capital : pour rémunérer cet apport, la Société LE RANOLIEN a augmenté son capital social d'une somme de 28.111,21 euros pour le porter de 52.700,89 euros à 80.812,10 euros par création de 1.844 parts sociales nouvelles intégralement attribuées à la société LE COL VERT. La prime de fusion s'élève à 819.515,79 euros. Les articles 7 et 8 des statuts de la Société LE RANOLIEN ont été modifiés en conséquence. 3) L'absorption par voie de fusion de la société DOMAINE DU MIDI par la société LE RANOLIEN, la dissolution sans liquidation de ladite société absorbée et la réalisation de la fusion sont devenues définitives, à compter du 26 avril 2024, ainsi qu'il résulte des décisions susvisées.

[Consulter cette annonce en ligne](#)

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE
